

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, lors de la rédaction de ce bill, le gouvernement s'est informé auprès des conseillers juridiques de la Couronne. Ils ont estimé que le bill pourrait être présenté en vertu des dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique relatives à la paix, à l'ordre et au bon gouvernement, et, peut-être aussi, en vertu d'autres dispositions; le gouvernement a décidé de le rédiger dans la forme actuelle en se fondant sur les meilleurs conseils disponibles.

M. Diefenbaker: Ce n'est qu'une fumisterie.

* * *

LE CABINET

LA NOMINATION DU NOUVEAU MINISTRE DES COMMUNICATIONS

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre suppléant. Le premier ministre a-t-il arrêté son choix sur le titulaire qui comblera le poste vacant de ministre des Communications? Si oui, quand annoncera-t-on le nom du nouveau ministre? En outre le gouvernement a-t-il décidé d'abandonner sa nouvelle politique qui consiste à choisir hors du Parlement ses nouveaux ministres et de prendre le risque de choisir l'un de ses propres députés de l'arrière-ban?

Des voix: Bravo!

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, si le premier ministre songe à quelqu'un en particulier, il n'en a pas encore communiqué le nom à ses collègues. Il le fera peut-être sous peu. Je puis garantir au député que le nouveau ministre, s'il est choisi parmi les députés de l'arrière-ban, sera des plus compétents.

Une voix: Pourquoi n'y a-t-il pas songé plus tôt?

* * *

LES POSTES

LA POSSIBILITÉ D'UN RAPPEL DES POSTIERS AU TRAVAIL PAR MESURE LÉGISLATIVE—INTENTION DU GOUVERNEMENT

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, comme la prolongation de la grève des postes serait très coûteuse pour le pays, le gouvernement envisage-t-il de décréter un retour au travail de 90 jours, ce qui donnerait au ministre des Postes le temps de conclure un règlement avec le syndicat, ou a-t-il décidé de ne pas intervenir et de laisser la grève suivre son cours, dût-elle durer des mois?

Questions orales

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, une partie de cette question est hypothétique et ne mérite pas qu'on y réponde, mais le gouvernement n'a pas l'intention de proposer au parlement un décret ordonnant le retour au travail des grévistes. Une telle mesure peut se révéler nécessaire, on ne sait jamais, mais nous espérons que les deux parties concluront d'elles-mêmes à un accord. Nous sommes prêts à reprendre les négociations n'importe quand, à condition que nous ayons l'appui des facteurs. J'espère que mon collègue ne propose pas qu'on aille plus loin que cela.

● (1430)

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, étant donné que le premier ministre a indiqué hier que la grève pourrait durer longtemps, que le ministre des Postes a déclaré qu'il était prêt à suspendre le service postal pendant trois mois ou jusqu'à Pâques et que le public se demande quelle est vraiment la position du gouvernement à cet égard, c'est-à-dire s'il permettra que la grève se poursuive indéfiniment, le premier ministre suppléant peut-il dire à la Chambre si la politique du gouvernement consiste à ne pas céder, quelle que soit la durée de la grève, ou si le gouvernement songera à présenter une mesure pour forcer les employés à reprendre leur travail après un certain temps?

M. Sharp: Pour l'instant, le gouvernement ne songe à présenter aucune mesure de ce genre.

LE DEGRÉ D'IMPORTANCE ATTRIBUÉ PAR LE GOUVERNEMENT AU SERVICE POSTAL

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser deux brèves questions supplémentaires afin de faire un peu de lumière sur les réponses données par le premier ministre suppléant. Le gouvernement a-t-il déterminé si le service postal était essentiel? Pouvons-nous connaître la réponse?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, nous estimons certainement que le service postal est important. Nous aimerions qu'il reprenne le plus tôt possible; cependant, je suis certain que mon honorable ami appuie suffisamment les principes de la négociation collective pour ne pas vouloir nuire aux négociations simplement parce que certains membres du public le désirent.

M. Hees: Le service est-il essentiel ou non?

M. Alexander: Le premier ministre suppléant va-t-il répondre à ma question? le gouvernement a-t-il déterminé si le service postal était essentiel? Puisque je ne fais que répéter ma première question, il m'en reste encore une à poser.

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Parry Sound-Muskoka.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur...

Des voix: Oh, oh!